



Convention sur la protection et l'utilisation des
cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Quatorzième réunion
Genève, Suisse, 28 février 2024

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA QUATORZIÈME RÉUNION

Qui se déroulera au Palais des Nations, Genève – salle XXVI
et s'ouvrira le mercredi 28 février 2024 à 10 heures.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Activités récentes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau
4. Intégration de la coopération transfrontière et régionale dans le domaine de l'eau dans les processus mondiaux sur les changements climatiques
5. Synergies avec les stratégies et les processus des organisations régionales
6. Travaux futurs sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau
7. Questions diverses
8. Clôture

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

L'Équipe spéciale de l'eau et du climat relevant de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), est chargée des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, notamment la gestion des inondations et des sécheresses, conformément au programme de travail pour 2022-2024 de la Convention sur l'eau (domaine d'activité 4, voir ECE/MP:WAT/63/Add.1). Elle poursuit les objectifs suivants :

- a) Accroître la capacité d'adaptation et améliorer la coopération en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les bassins transfrontières ;
- b) Accroître le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques coordonnées ou à l'échelle du bassin dans les bassins transfrontières en facilitant l'accès aux fonds climatiques et en renforçant les capacités correspondantes ;
- c) Sensibiliser à l'importance de l'eau et de la coopération transfrontière concernant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et transfrontière et dans les processus intergouvernementaux mondiaux, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la

Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'objet de la quatorzième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat est de discuter, de planifier et de fournir des orientations pour la mise en œuvre des activités sur l'eau et le climat dans le cadre du programme de travail pour 2022-2024 de la Convention sur l'eau, ainsi que des activités prévues dans le cadre du prochain programme de travail de la Convention sur l'eau pour 2025-2027.

Informations pratiques

La quatorzième réunion de l'Équipe spéciale commencera à 10 h et se terminera à 18 h 00 le mercredi 28 février 2024. Elle se tiendra au Palais des Nations, à Genève. La réunion de l'Équipe spéciale sera précédée de l'Atelier mondial sur les sécheresses dans les bassins transfrontières, qui se tiendra les 26 et 27 février 2024. Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

La réunion est ouverte aux experts représentant les autorités gouvernementales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et internationales ainsi que d'autres parties prenantes intéressées. Les points focaux sont invités à diffuser des informations sur la réunion et à faciliter la nomination de représentants compétents de leurs pays respectifs.

Pour participer à la réunion, veuillez vous inscrire au moyen du lien suivant **avant le 12 février 2024**: <https://indico.un.org/event/1007048/>

Veuillez trouver quelques instructions sur les liens suivants :

- 1) Comment créer un compte indico : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>
- 2) Comment s'inscrire à une réunion en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>

Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription, veuillez vous référer aux instructions figurant sur la page Internet de la réunion ou contacter le secrétariat par courrier électronique : lien.mai-baby@un.org, telephone: +41(0) 22 917 32 31.

Des informations complémentaires et des documents pertinents seront mis à disposition sur la page web suivante en temps voulu : <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Water-Convention/events/386480>

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture (10 h 00 - 10 h 10)

1. Les coprésidents ouvriront la réunion et résumeront les conclusions de l'atelier mondial précédent sur les sécheresses dans les bassins transfrontières.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour (10 h 10 - 10 h 15)

2. L'Équipe spéciale devrait adopter son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

Point 3 : Activités récentes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau (10 h 15 – 11 h 15)

Document de référence :

Aperçu des activités des bassins du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique (TFWC/2024/2)

3. L'Équipe spéciale sera informée des activités récentes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, notamment les conclusions de la dernière réunion du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique (25-26 mai 2023, sous forme hybride) et les résultats des projets pilotes.

4. Les représentants des projets pilotes et d'autres bassins du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique feront une brève présentation de leurs activités, des défis à relever et des enseignements tirés, suivie de questions et de commentaires.

Point 4 : Intégration de la coopération transfrontière et régionale dans le domaine de l'eau dans les processus mondiaux sur les changements climatiques (11 h 15 - 13 h 00)

Documents de référence :

Rapport de synthèse du dialogue technique sur le premier bilan mondial

Rapport annuel 2023 sur l'objectif mondial d'adaptation

Note d'orientation préparée par la Coalition pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières sur la coopération dans le domaine des eaux transfrontières en tant que moyen de lutte contre les changements climatiques

5. L'Équipe spéciale sera informée des progrès les plus récents et des prochaines étapes importantes concernant l'eau et le climat dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris, du Programme de travail de Nairobi, du Partenariat de Marrakech, du Comité de l'adaptation ainsi que des processus du bilan mondial et de l'objectif mondial d'adaptation. Une attention particulière sera accordée au compte-rendu de la 28^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (Dubai, EAU, décembre 2023).

L'Équipe spéciale sera également informée des processus connexes tels que les résultats pertinents en matière d'action climatique de la Conférence de l'ONU-Eau (22-24 mars 2023), la Coalition pour l'eau et le climat, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le travail du groupe d'experts de l'ONU-Eau sur les changements climatiques et l'eau, etc.

6. L'Équipe spéciale discutera de la manière de contribuer efficacement aux processus de la CCNUCC. En outre, les participants discuteront de la façon dont ils peuvent sensibiliser à l'importance de l'eau et de la coopération régionale et transfrontière dans le domaine de l'eau, et accélérer l'application de mesures sur l'eau et le climat lors des discussions sur le bilan mondial et l'objectif mondial d'adaptation et lors de la mise en œuvre et de la révision des contributions déterminées au niveau national (CDN), des plans nationaux d'adaptation (PNA), d'autres stratégies et plans climatiques nationaux et des communications sur l'adaptation.

7. Enfin, l'Équipe spéciale examinera les possibilités d'intégrer des perspectives transfrontières/régionales dans l'élaboration et la mise en œuvre des CDN et des PNA, en particulier dans les bassins transfrontières.

Point 5 : Synergies avec les stratégies et les processus des organisations régionales (15 h 00 – 15 h 45)

8. L'Équipe spéciale sera informée des évolutions et des mises à jour récentes et examinera les possibilités d'harmonisation et de synergies avec les stratégies et les processus des organisations régionales sur le climat et la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, comme la récente mise à jour du document d'orientation de l'UE sur les changements climatiques dans la planification de la gestion des bassins.

Point 6 : Futurs travaux sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau (15 h 45 - 17 h 45)Document de référence :

Programme de travail pour 2022-2024 (ECE/MP:WAT/63/Add.1)

10. L'Équipe spéciale examinera les activités restantes du domaine d'activité 4 « Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières » à entreprendre dans le cadre du Programme de travail de la Convention sur l'eau 2022-2024.

11. Après une introduction par le Secrétariat sur les leçons apprises et le processus d'élaboration du programme de travail 2025-2027, l'Équipe spéciale discutera également des futures activités sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre du nouveau Programme de travail de la Convention sur l'eau 2025-2027 et au-delà. Les partenaires seront invités à partager leur avis sur la manière dont ils peuvent contribuer au futur programme de travail.

Point 7 : Questions diverses (17 h 45 - 18 h 00)

12. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait rien à proposer sous ce point. Les délégués qui souhaitent faire des propositions sous ce point doivent en informer le secrétariat dès que possible.

Point 8 : Clôture

13. Les coprésidents clôtureront la réunion à 18 h 00 le mercredi 28 février 2024.
